

Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 30 août 2010)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE**Projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 1.600.000 francs pour le remplacement des appareils radio Polycom de la police neuchâteloise**

La commission de gestion et des finances,

composée de MM. Philippe Haeberli, président, Fabien Fivaz, vice-président, Baptiste Hurni, rapporteur, Claude Guinand (*excusé*), Charles Häslér (*excusé*), Olivier Haussener, Jean-Bernard Wälti, François Konrad, Daniel Ziegler, Martial Debély, Jacques Hainard, Bertrand Nussbaumer, Daniel Schürch, Raymond Clottu et Jean-Charles Legrix,

*fait les propositions suivantes au Grand Conseil:***Entrée en matière (art. 64 OGC)**

Par 10 voix contre 2 et 1 abstention, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Vote final

Par 9 voix contre 2 et 2 abstentions, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

Par 10 voix contre 3, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat restreint.

Neuchâtel, le 2 novembre 2010

Au nom de la commission
de gestion et des finances:

Le président,
PH. HAEBERLI

Le rapporteur,
B. HURNI